SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

DE L'ALLIER-NIVERNAIS

21, rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS

Tél : 03 86 58 17 01
Fax : 03 86 58 03 91
siaep.allier.nivernais@orange.fr

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Année 2014

Document établi le 10 juin 2014
Selon l'article L.2224-5 du Code général des Collectivités Territoriales.

Sommaire

I / Caractéristiques techniques du service.

1.1 / Présentation du territoire desservi 3
1.2 / Mode de gestion du service 3
1.3 / Prestations assurées dans le cadre du service 3
1.4 / Estimation de la population desservie 3
1.5 / Nombre d'abonnements 4
1.6 / Nature des ressources en eau 4
1.7 / Volumes mis en distribution et vendus 7
1.8 / Longueur du réseau (hors branchements) 8

II / Tarification de l'eau et recettes du service.

2.1 / Modalités de tarification 9
2.2 / Frais d'accès au service 9
2.3 / Prix du service de l'eau potable 10
2.4 / Prix de l'eau (facture type) 10
2.5 / Recettes d'exploitation 12

III / Indicateur de performance du service

3.1 / Qualité de l'eau 13
3.2 / Protection des ressource en eau 13
3.3 / Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable 14
3.4 / Rendement et performance du réseau de distribution 15
3.5 / Renouvellement des réseaux 20
3/6 / Renouvellement et âge des compteurs d'abonnés 20

IV / Financement des investissements du service

4.1 / Travaux engagés au cours de l'exercice 21
4.2 / Branchements en plomb 24
4.3 / Etat de la dette 24
4.4 / Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service 25
4.5 / Présentation du programme pluriannuel de travaux. 26

I / Caractéristiques techniques du service.

1.1/ Présentation du territoire desservi

Le service est géré par un EPCI à vocation unique, le SIAEP Allier Nivernais. Il regroupe les communes de Magny-Cours et de Saint Parize le Châtel. Le Syndicat alimente les lieux dits l'Aiguillon, Maré, la Tour, Sornay et Pont de Sornay sur la commune de Mars sur Allier. Il alimente également la commune de Saincaize-Meauce, commune membre de la Communauté d'Agglomération de Nevers.

1.2 / Mode de gestion du service

Le service de production et de distribution de l'eau potable est exploité en régie.
Par une convention de vente d'eau avec la Communauté d'Agglomération depuis 2003, le Syndicat alimente en eau potable le réseau de la commune de Saincaize-Meauce.
Le Service de l'Eau du Conseil Départemental de la Nièvre exerce une mission d'assistance technique auprès du Syndicat depuis 2011 (1.82€/abonné soit un montant annuel de 2 618.18€ HT). Cette prestation englobe notamment la visite annuelle des ouvrages du Syndicat et la mission de recherche et de localisation de fuites avec le corrélateur acoustique.

1.3/ Prestations assurées dans le cadre du service

La collectivité prend en charge la gestion du service, la gestion des abonnés, l'entretien et le renouvellement des ouvrages.
Gestion du service : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations et relève des compteurs.
Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients, fermeture et mise en service des branchements.
Entretien et renouvellement : de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des accessoires hydrauliques, des canalisations, des captages, des clôtures, des espaces verts, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil.
Par convention depuis 1997, le Syndicat est prestataire de service pour les communes de Magny-Cours et de St Parize le Châtel pour la réalisation des factures assainissement.
Par délibération annuelle des conseils municipaux des communes qui le composent, le Syndicat assure la maîtrise d'œuvre des essais de débit et pression des poteaux incendie, et il assure également le suivi et l'entretien des ouvrages incendie de St Parize le Châtel et Magny-Cours.

1.4 / Estimation de la population desservie

Le Syndicat dessert en eau potable 2 794 habitants sur son territoire et 433 habitants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Nevers, soit un total de 3 227 habitants.

1.5 / Nombre d'abonnements

Le Syndicat a desservi 1 431 abonnés pour les communes de Magny-Cours et de St Parize le Châtel et environ 200 abonnés pour la commune Saincaize-Meauce sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Nevers.

La répartition et l'évolution depuis 2005 des abonnés par commune adhérente au Syndicat est la suivante :

	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
St Parize le Châtel	682	682	677	676	675	674	661	657	662	654
Magny-Cours	768	771	754	745	741	755	738	729	720	715
Total SIAEP	1450	1453	1431	1421	1416	1429	1399	1386	1382	1369

1.6 / Nature des ressources en eau

Points de prélèvements et volumes produits du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 :

Ouvrages	Débit nominal en m^3/h	Capacité de production en m^3/j	Prélèvement et production 2013 en m^3	Prélèvement et production 2014 en m^3	Variation 2013/2014
Puits de captage de Meauce. Prélèvements en nappe alluviale de l'Allier	50	1100	85 777	66 906	-22.00%
Puits de captage de la Grève. Prélèvements en nappe alluviale de la Loire	70	1200	264 774	219 132	-17.24%
Total prélevés et produits en m^3			350 551	286 038	-18.40%

Evolution des volumes produits depuis 1998 :

Années	Station de Meauce Volumes produits en m^3	Station de la Grève Volumes produits en m^3	Total volumes produits en m^3
2014	66 906	219 132	286 038
2013	85 777	264 774	350 551
2012	75 342	247 432	332 774
2011	67 730	236 553	304 283
2010	77 659	267 762	345 421
2009	76 541	274 870	351 411
2008	57 724	266 309	324 033
2007	61 576	263 434	325 010
2006	60 473	300 511	360 984
2005	99 551	304 759	404 310
2004	86 316	298 978	385 294
2003	91 975	340 115	432 090
2002	124 554	290 509	415 063
2001	186 234	179 446	365 680
2000	199 864	288 068	487 932
1999	198 447	240 899	439 346
1998	198 413	206 745	405 158

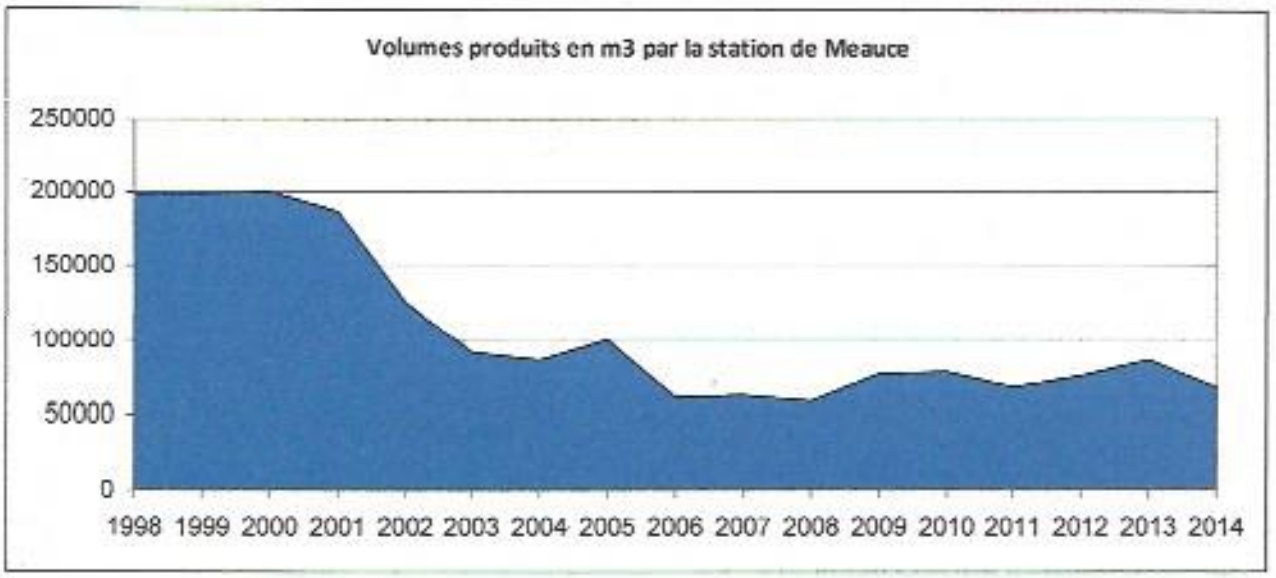

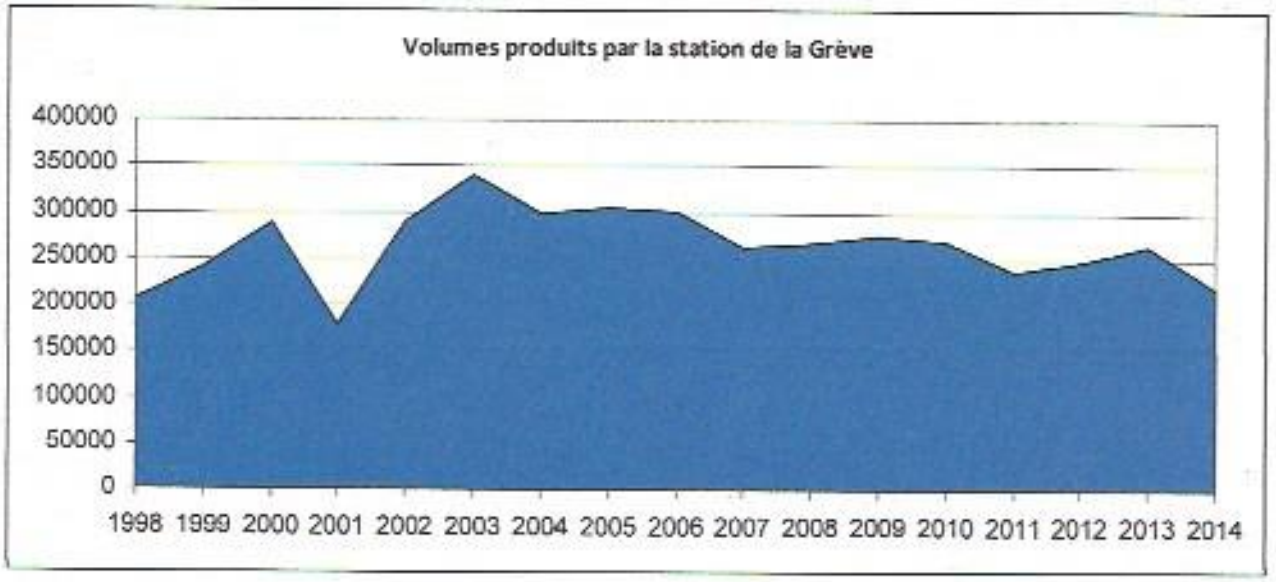

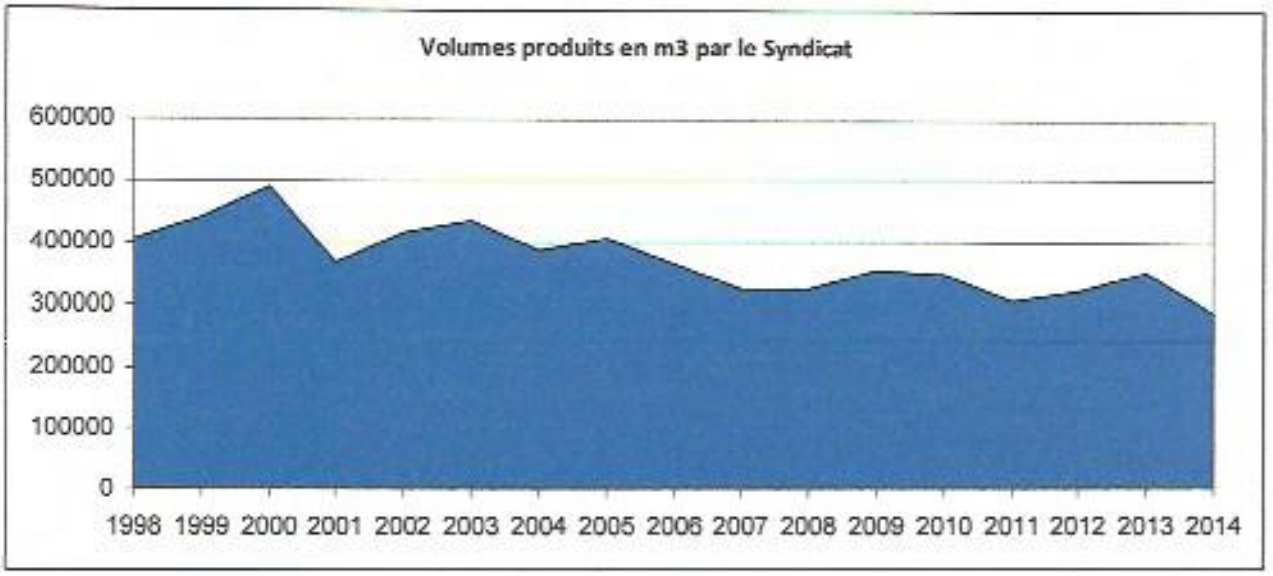

Les Communes de St Parize le Châtel et de Magny-Cours sont régulièrement alimentées par la station de la Grève, la commune de Saincaize-Meauce par la station de Meauce.
Grâce à la conduite d'interconnexion, l'ensemble du Syndicat et la commune de Saincaize-Meauce peuvent être ponctuellement alimentés par l'une ou l'autre des deux ressources.
La station de Meauce alimente Magny-Cours lors des fortes consommations occasionnées par les manifestations sportives sur le Circuit de Nevers Magny-Cours, de façon à soulager la production de la Grève.

1.7 / Volumes mis en distribution et vendus

Volumes en m³	2013	2014	Variations
Volume produit Volume importé Volume exporté (ADN)	350 551 0 73 086	286 038 0 58 056	-18.40% -25.89%
Volume mis en distribution sur le réseau du Syndicat	277 465	227 982	17.83%
Volumes vendus aux abonnés	202 762	195 046	-0.04%

Remarque : le chiffre des volumes vendus est calculé sur une période chevauchant deux années calendaires (de juillet 2013 à juillet 2014) contrairement aux autres volumes calculés du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

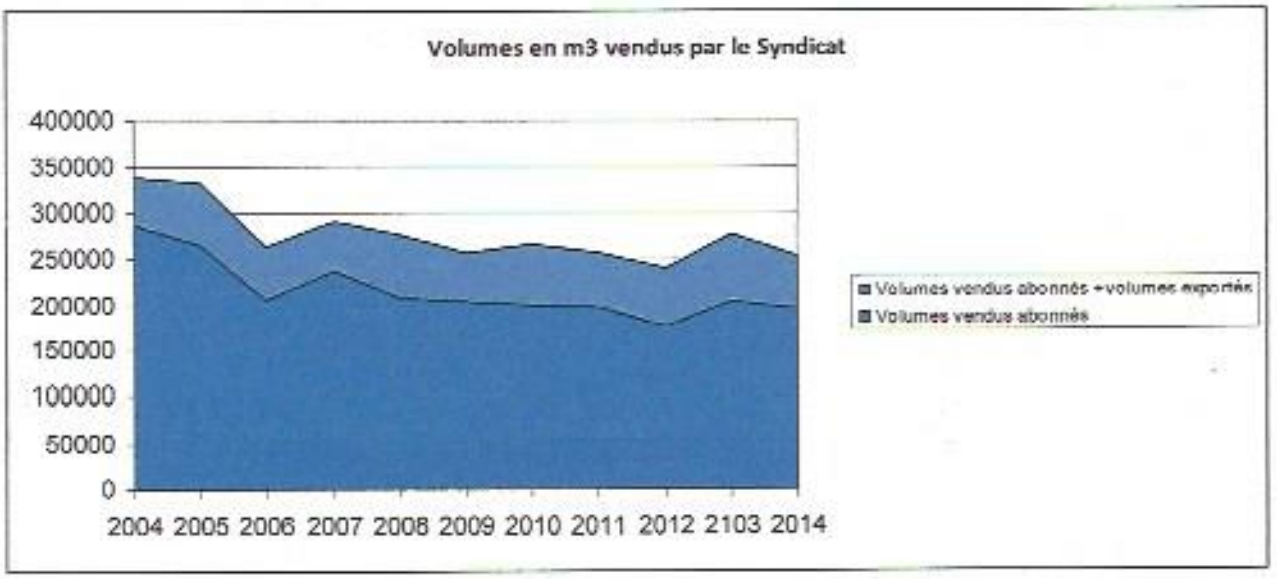

La consommation moyenne par abonné est d'environ 136 m³/an. Elle était de 140 m³/an en 2013, 122 m³/an en 2012, de 138 m³/an en 2011, de 141 m³/an en 2010 ; de 143 m³/an en 2009 et de 149 m³/an en 2008.

1.8 / Longueur du réseau (hors branchements)

Le réseau du SIAEP Allier Nivernais est constitué d'environ 129.10 Km de canalisations principales de diamètre compris entre 40 mm et 200 mm. Les matériaux constitutifs de ces réseaux sont pour l'essentiel la fonte, puis le PVC et le PEHD.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014
Linéaire du réseau en km	127	128.15	128.15	128.15	128.15	129.10	+0.74%

En 2014, le Syndicat a réalisé une extension du réseau rue des Gravières (58m de canalisation fonte DN 100mm) et une extension sur le Technopole (197m de canalisation de fonte DN 100mm et 695m de canalisation en fonte DN 150mm) de son réseau d'eau potable.
Le Syndicat a également renouvelé 470 mètres de canalisations (203m de PVC 76.8/90mm lieu dit Le Brignon, 213m de fonte DN 100mm rue de la Chapelaine et 54m de PVC 53.8/63mm rue des Fonts Bouillants).

Photo 1 : Renforcement du réseau AEP lieu dit le Brignon

2.3 / Prix du service de l'eau potable

Le prix du service comprend une partie fixe, ou abonnement, et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.
Les abonnements sont facturés en mars et les volumes sont facturés en octobre à l'issue de la relève annuelle des compteurs d'abonnés.

La redevance de pollution est collectée par la collectivité et elle est reversée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Son montant en €/m^3 est calculé par l'agence de l'eau. Elle est unique pour l'ensemble de la collectivité.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Redevance pollution domestique	0.22	0.23	0.24	0.25	0.24	0.24

Par convention, le Syndicat s'engage à vendre à la Communauté d'Agglomération de Nevers le volume d'eau nécessaire aux besoins des abonnés de la commune de Saincaize-Meauce.
Le tarif 2014 était de 0.56€/m^3. A ce prix s'ajoute la redevance prélèvement d'un montant de 0.05€/m^3 et le montant de la TVA.
En 2014, le Syndicat a vendu 58 056m^3 d'eau à l'ADN, soit une recette de vente d'eau potable de 32 511.36€ HT (soit -20.56% par rapport à 2013).

2.4 / Prix de l'eau (facture type)

Les éléments de détail d'une facture pour une consommation annuelle de 120 m^3 sont rappelés dans le tableau suivant :

Communes	Abonnement	Prix m^3 eau	Redevance prélèvement	Redevance pollution	Total HT pour 120m^3	Total TTC pour 120m^3	Prix théorique TTC pour 120m3
Magny-Cours	42.00	1.09 soit 130.80 €	0,05 soit 6.00€	0,24 soit 28.80 €	207.60 €	219.02 €	1.83 €/m3
St Parize le Châtel	42.00	1.09 soit 130.80 €	0,05 soit 6.00€	0,24 soit 28.80 €	207.60 €	219.02 €	1.83 €/m3

Evolution du tarif HT de l'eau d'un usager pour une consommation de 120 m^3

	2014	2013	Variation
Part Collectivité			
* part proportionnelle	130.80€	130.80€	0%
* part fixe	42.00€	42.00€	0%
Redevance pollution	28.80€	28.80€	0%
Redevance prélèvement	6.00€	6.00€	0%
TVA	11.42€	11.42€	0%
Total TTC	**219.02€**	**219.02€**	**0%**

La répartition du prix de l'eau pour un volume de 120m^3 en 2014 :

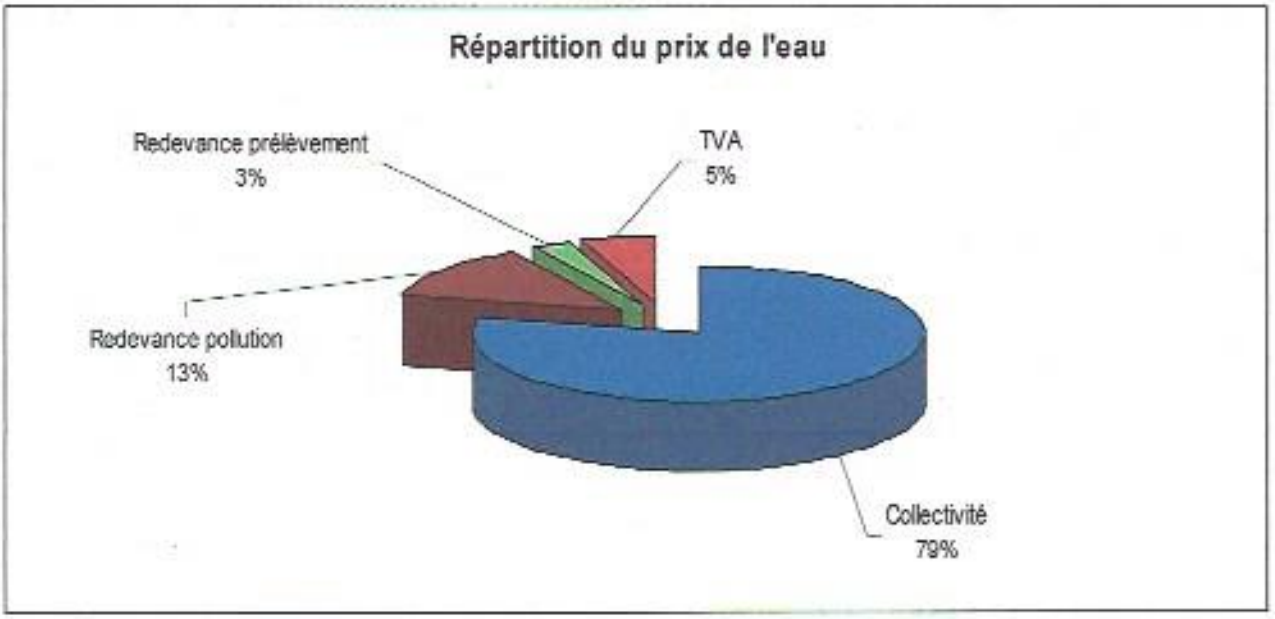

2.5 / Recettes d'exploitation

	2013	2014	Variation
Recettes vente d'eau abonnés :			
Part proportionnelle	219 815.98€	208 805.38€	-5.01%
Part abonnement	60 952.50€	60 637.50€	-0.52%
Recettes volumes exportés	49 690.21€	32 511.36€	-34.57%
Total recettes vente d'eau	330 458.69€	301 954.24€	-8.63%
Recettes liées aux travaux	194 777.09€ (15 864.59€)	8 054.18€	-95.86%
Prestations diverses	7 448.65€	3 733.57€	-49.87%
Frais d'accès au service	3 771.18€	2 933.12€	-22.22%
Total des recettes	536 455.61€	316 675.11€	-69.40%

III / Indicateur de performance du service.

3.1 / Qualité de l'eau

Le contrôle sanitaire des unités de distribution a pour but de s'assurer de la bonne gestion qualitative d'un réseau d'eau potable. Il comprend les analyses du programme réglementaire et le contrôle des installations de production, de traitement et de distribution prévu par l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution, en application des articles R. 1321-10, 1321-15 et 1321-16 du code de la santé publique. Ce contrôle est réalisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne (ex DDASS).

Les résultats suivants sont extraits du rapport annuel 2014 transmis par l'ARS.

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité
Eau brute	1 (Meauce)	0	100%
Eau traitée à la station	4 à la Grève 2 à Meauce	0	100%
Eau traitée distribuée sur le réseau	14	0	100%

L'ARS joint également à son rapport annuel les notes sanitaires 2014 que le Syndicat joint à la facture abonnement 2015. Le rapport annuel de l'ARS est joint en annexe à ce présent document.

Autocontrôle : Le Syndicat a réalisé 161 prélèvements sur l'ensemble de son réseau de distribution d'eau potable pour mesurer et contrôler le taux de chlore libre.

Pour améliorer son autocontrôle, le Syndicat surveille en continu par télégestion les analyseurs de chlore libre des réservoirs de Thé et de St Parize le Châtel. Les valeurs sont enregistrées, elles génèrent un rapport mensuel et des alarmes en cas d'anomalie. Ces analyseurs sont étalonnés tous les mois.
Le turbidimètre de la station de la Grève donne également en continu des indications sur la qualité de l'eau refoulée vers le réservoir de St Parize le Châtel. Il est régulièrement étalonné, il a été révisé en 2013.

3.2 / Protection des ressources en eau

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est de 100%.

3.3 / Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

La valeur de cet indice est comprise entre **0** et **120**, avec le barème suivant :

0	Absence de plan des réseaux ou plan incomplet	☐
+10	Existence d'un plan du réseau mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (captages, stations, réservoirs) et des dispositifs généraux de mesures (compteurs)	■
+5	Définition d'une procédure de mise à jour des plans au moins annuelle (travaux, précisions géographiques acquises lors de ces travaux en application de l'art. R.554-34 du Code de l'Environnement) et mise à jour de l'inventaire s'il existe	■
Les 15 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :		
+10	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire, de la catégorie[1], de la précision cartographique[2], et au moins pour 50 % du réseau, des informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons	■
+1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 60 % au moins du réseau	■
+1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 70 % au moins du réseau	■
+1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 80 % au moins du réseau	■
+1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 90 % au moins du réseau	■
+1	Si informations relatives aux matériaux et aux diamètres des tronçons pour 95 % au moins du réseau	■
+10	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 50 % du réseau	■
+1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 60 % du réseau	■
+1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 70 % du réseau	■
+1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 80 % du réseau	■
+1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 90 % du réseau	☐
+1	Si l'inventaire mentionne la date ou la période de pose pour au moins 95 % du réseau	☐
Un minimum de 40 points doit être obtenu avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :		
+10	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) ainsi que des éventuelles servitudes	■
+10	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques des ouvrages de stockage et de distribution	■
+10	Les plans de réseaux mentionnent la localisation des branchements	☐
+10	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ;	■
+10	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite ;	■
+10	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement... ;	■
+10	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans) ;	■
+5	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	☐
120	TOTAL	103

3.4 / Rendement et performance du réseau de distribution

Les relevés de compteurs d'abonnés, pour l'année 2014, concernent une consommation calculée de l'été 2013 à l'été 2014. Les relevés débutent généralement début juin et sont majoritairement achevés mi-août.
Pour faire coller le plus précisément possible les périodes de pompages des stations avec les périodes de relèves des consommations des abonnés, les volumes sont arrêtés comme suit :

Volume mis en distribution par la station de Meauce du 15/07/2013 au 15/07/2014 : 81 934m^3

Volume mis en distribution par la station de la Grève du 15/07/2013 au 15/07/2014 : 234 612m^3

Volume total mis en distribution sur la période : **316 546m^3**

Consommation des abonnés du Syndicat du 15/07/2013 au 15/07/2014 : 195 046m^3

Consommation de Saincaize-Meauce (ADN) du 15/07/2013 au 15/07/2014 : 73 942m^3

Volume de service estimés (purges, analyseurs chlore, bâches ...) : 5 650m^3

Consommation totale du Syndicat (195 046), l'ADN (73 942) et volume service (5 650) sur la période : **274 638m^3**
Rendement estimé pour du réseau de distribution : **86.76%** (76.51% en 2013 et 78.23% en 2012)

Rappel : le Syndicat bénéficie de la présence d'un gros consommateur d'eau avec l'Agglomération de Nevers pour l'alimentation de la commune de Saincaize-Meauce. Pour 2014, l'ADN représente 27.49% des ventes d'eau du Syndicat. Le SIAEP alimente directement le réseau de Saincaize-Meauce, les fuites sur les canalisations de la commune de Saincaize-Meauce comptent comme volume facturé. Cela masque en partie le rendement du réseau exploité par le Syndicat, c'est-à-dire le réseau des communes de Magny-Cours et de St Parize le Châtel.

Remarque : une projection du rendement sans le volume exporté à l'ADN correspondrait au rendement du réseau exploité par le SIAEP Allier Nivernais, c'est-à-dire le rendement des réseaux de Magny-Cours et de St Parize le Châtel.

Volume mis en distribution pour les communes de Magny-Cours et de St Parize le Châtel du 15/07/2013 au 15/07/2014 : 242 604m^3

Consommation des abonnés de Magny-Cours et de St Parize le Châtel et le volume de service du 15/07/2013 au 15/07/2014 : 200 696m^3

Rendement estimé pour le réseau des communes de Magny-Cours et de St Parize le Châtel (sans Saincaize-Meauce) : **82.72%**

(70.96% en 2013, 72.88% en 2012, 74.68% en 2011 et 72.81% en 2010)

Rappel : Le volume de service prend en compte une estimation des volumes utilisés pour la vidange des bâches de St Parize le Châtel, les purges de réseau, les consommations des analyseurs de chlore, la vérification des poteaux incendie ...)

Tableau récapitulatif des volumes 2014 :

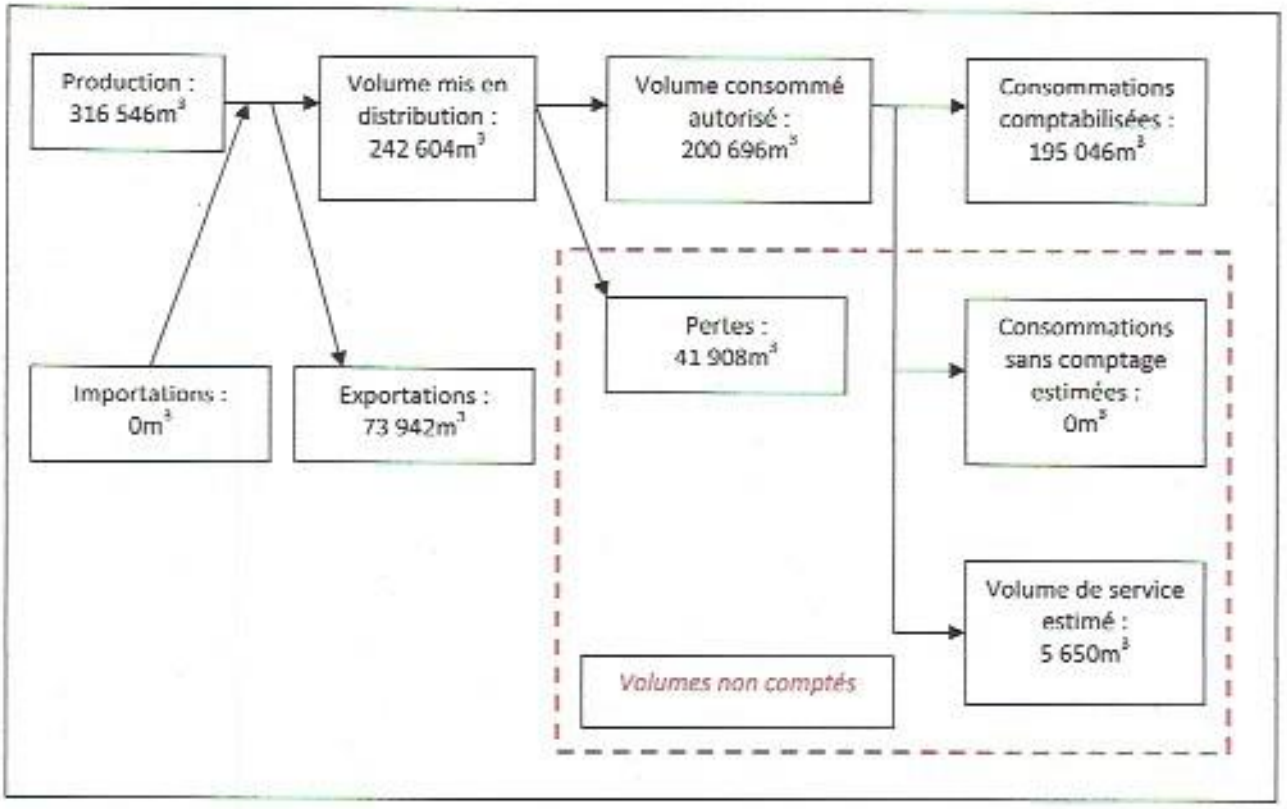

Tableau récapitulatif des rendements de réseau depuis la nouvelle définition de 2007 :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rendement du réseau de distribution	83.50%	83.00%	78.42%	79.54%	78.28%	76.51%	86.76%
Rendement du réseau de distribution sans le volume distribué à l'ADN	/////	80.12%	74.31%	74.68%	72.88%	70.96%	82.72%

Rendement 2014 par secteur :

Le Syndicat est équipé de 17 compteurs généraux (en sortie d'ouvrages ou sur le réseau), ce dispositif permet la surveillance par secteur du réseau et permet d'obtenir des rendements du réseau par antennes ou par secteur.

Saint Parize le Châtel :

Antennes / Secteurs du réseau	Volumes distribués	Volumes vendus	Rendement
Secteur haut du bourg : route circuit, rue château d'eau, rue du Rond de Bord, rue des bornards...	14 438m³	13 335m³	92.4%
Secteur Centre Bourg : Grande Rue, bas avenue Mairie, rue Ouche, rue Fontaine, place Champ de Foire, Masserats, St Georges, Ragon, Gy...	39 287m³	18 318m³	46.6%
Secteur Limoux : Rue des Fonts Bouillants, Seigneurie, Domaine Barré, Limoux...	16 932m³	13 748m³	81.2%
Secteur Chéron : Rue de Mont, l'Ange, Chéron, Fonsegré, Crèges...	9 476m³	9 137m³	96.4%
Secteur Les Poirats : Rue Poirats vers Grande Rue	1 653m³	1 429m³	86.4%
Secteur Moiry : Route de Moiry, Moiry...	18 824m³	15 475m³	82.2%

Magny-Cours :

Antennes / Secteurs du réseau	Volumes distribués	Volumes vendus	Rendement
Secteur Le Brignon : Le Brignon, le Terrier...	3 089m³	3 009m³	97.4%
Secteur Les Pitiaux : Les Pitiaux, Noulot, les Rosiers, l'Aiguillon, Maré, La Tour, Sornay...	14 250m³	8 824m³	61.9%
Secteur Haut et centre Commune : Pommais, Yoles, Loucet, Pré Morand, Blénay, Bel Air, Fontenilles, Centre Bourg, rue Vieux Magny, Pont des Pelles, Moulin des Granges ...	94 580m³	59 019m³	62.4%
Secteur Planchevienne : ZA Magny-Cours, Planchevienne, La Beurrière, La Motte, Cussy, Theuran, les Jarrots...	11 790m³	10 827m³	91.8%
Secteur Technopole - Circuit : Technopole, Circuit, rue Gaillières...	34 320m³	33 954m³	98.9%

Remarque : le programme de travaux télégestion des compteurs généraux (tranche 1) permettra de fractionner certains secteurs et ainsi de réaliser un meilleur suivi. Une tranche 2 de travaux est également prévue.

Evolution du rendement du réseau :

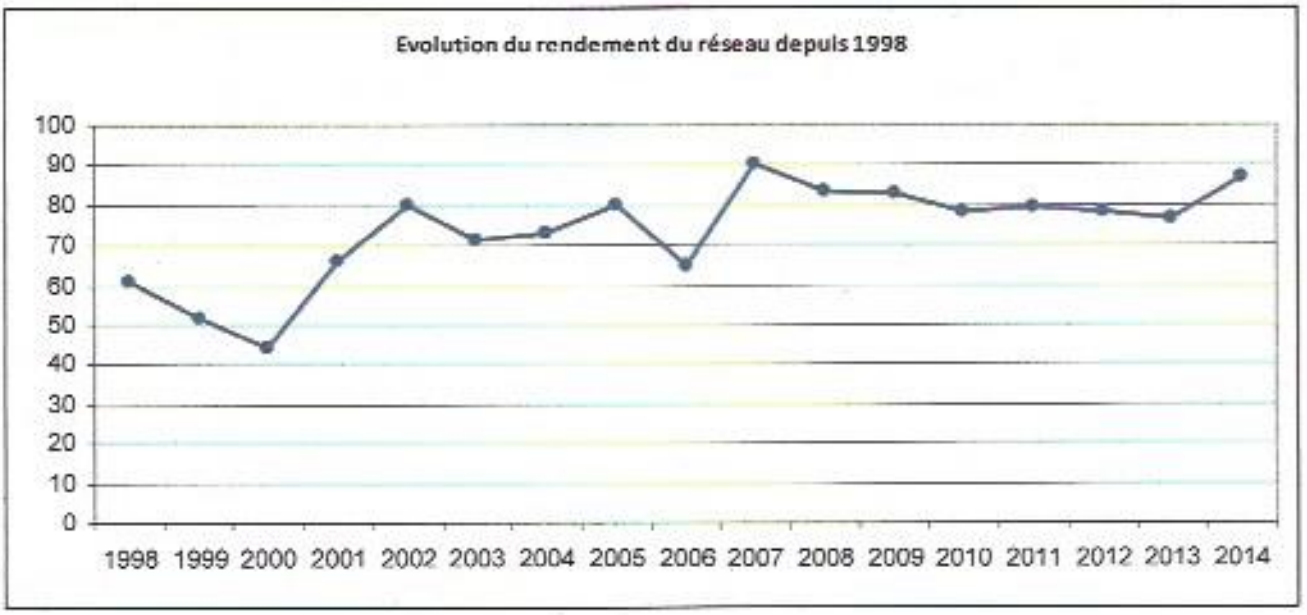

L'indice des volumes non comptés : (volumes non comptés) divisées (365 x la longueur du réseau hors branchements).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Indice linéaire des volumes non comptés en m^3/km/jour	0.7	1.3	1.1	1.13	1.51	1.39	1.86	1.01

L'indice linéaire de pertes ILP : (pertes) divisés (365 x la longueur du réseau hors branchements).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Indice linéaire de pertes en m^3/km/jour	0.7	1.2	1.1	1.13	1.45	1.32	1.80	0.89

Evolution de l'indice linéaire de pertes :

L'indice linéaire de pertes est un indicateur correspondant au volume de pertes d'eau en m^3 par kilomètre de réseau et par jour. Pour l'année 2014 l'ILP du Syndicat est de $0.89m^3$/km/jour.

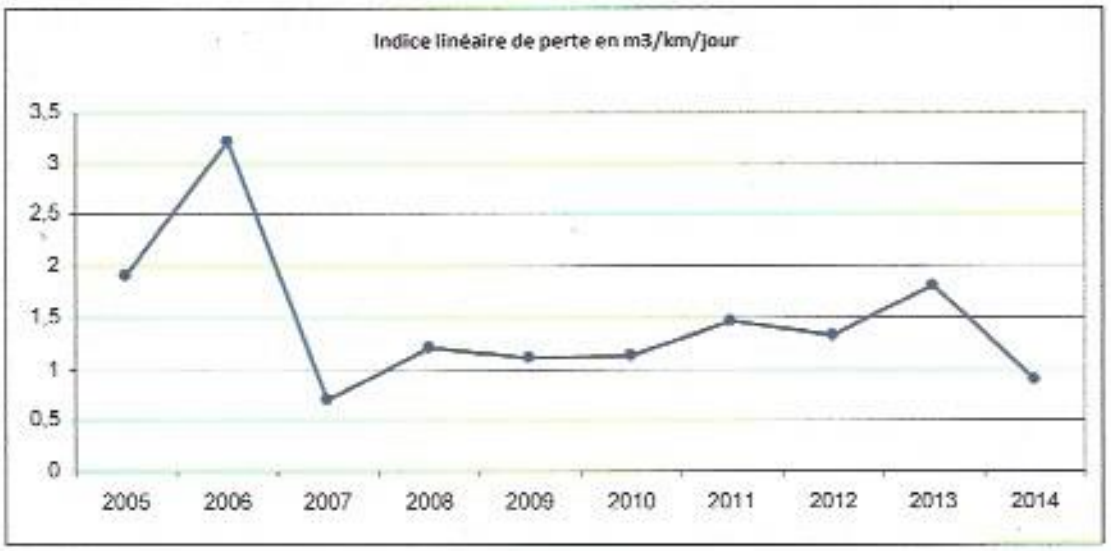

L'indicateur du caractère rural du service : deux indicateurs sont communément utilisés pour définir le caractère urbain ou rural d'un service.

- La densité d'abonnés D est égale au nombre d'abonnés par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Pour le Syndicat la densité d'abonnés 2014 est de **11.23 abonnés/km** (11.33 abonnés/km en 2013).
- L'indice linéaire de consommation ILC est égal au volume journalier consommé comptabilisé par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Pour le Syndicat l'indice 2014 est de $4.14m^3$/km/jour ($4.33m^3$/km/jour en 2013).

Les organismes publics utilisent la densité pour classifier la ruralité d'un service, les distributeurs privés d'eau utilisent l'indice linéaire de consommation.

Selon le barème de l'Agence de l'Eau, avec une densité inférieure à 25 et un ILP inférieur à 1.5, l'ILP 2014 du syndicat est considéré bon.
Selon le barème du Laboratoire GEA commandé par le ministère de l'agriculture, avec une densité inférieure à 20 et un ILP compris entre 0.7 et 2.5, l'ILP du syndicat est considéré moyen.

3.5 / Renouvellement du réseau

Renouvellement des réseaux : le linéaire renouvelé inclus les sections remplacées ou renforcées.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Linéaire de renouvellement en km	3.7	1.545	2.678	1.420	1.653	0	1.037	2.135	0.950

Taux moyen de renouvellement du réseau : 0,74% du réseau d'eau potable du Syndicat a été renouvelé en 2014.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux moyen de renouvellement	1.12%	1.29%	0	0.81%	1.66%	0.74%

3.6 / Renouvellement et âge des compteurs d'abonnés

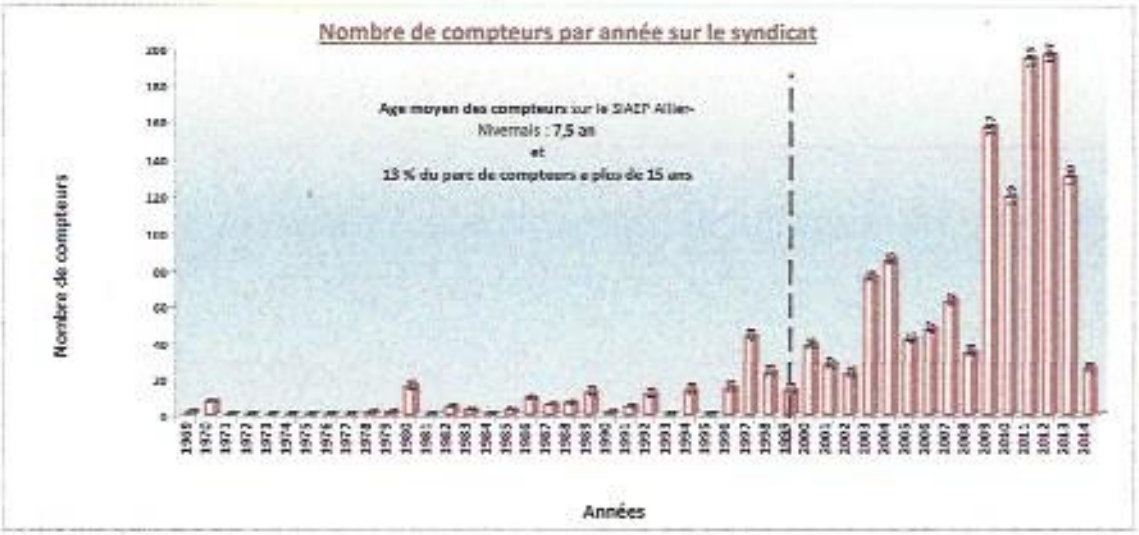

L'âge moyen des compteurs du Syndicat est d'environ 7.5 ans. Le renouvellement des compteurs est préconisé avant 15 ans d'utilisation. Plus les compteurs sont récents, meilleure est la fiabilité du comptage, cela va dans le sens de l'amélioration du rendement du réseau avec des volumes distribués mieux comptabilisés.

En 2014, le Syndicat a remplacé 158 compteurs soit 10.90% de l'ensemble des compteurs d'abonnés (7.5% en 2013, 13.76% en 2012, 12.52% en 2011 et 10.45% en 2010).
Le Syndicat a priorisé cette année le remplacement des compteurs de gros diamètre, ceux alimentant les gros consommateurs (Circuit, entreprises...) afin de comptabiliser le plus finement possibles les volumes distribués.

IV / Financement des investissements du service.

4.1 / Travaux engagés au cours de l'exercice

Interventions réalisées sur le réseau du Syndicat :

Nature des interventions	2014	2013	2012	2011	2010
Réparations de fuites sur le réseau	10	11	9	15	20
Réparations diverses avant compteur	15	14	35	23	36
Changements de compteurs	158	109	197	178	143
Devis et études pour des travaux de branchements neufs ou de réhabilitation de branchements existants	18	21	13	28	35
Branchements neufs et réhabilitation de branchements	12	12	12	31	29
Ouvertures de branchements	64	92	85	89	86
Fermetures de branchements	69	105	70	72	75
Interventions d'entretien sur bouches à clé de vannes de section ou de branchements	77	74	111	121	39

Lieux et nature des réparations de fuites sur le réseau :

- Le 10/01 : réparation Fonte DN 150mm rue des clous, Magny-Cours
- Le 15/04 : réparation Fonte DN 40mm rue de l'Abattoir, St Parize le Châtel
- Le 18/04 : réparation de deux colliers prise en charge sur Fonte DN 80mm rue du Crot de la bouine, Magny-Cours,
- Le 23/04 : réparations Fonte DN 60mm la Seigneurie, St Parize le Châtel,
- Le 30/04 : réparation Fonte DN 60mm, Moiry, St Parize le Châtel,
- 18/07 : casse vanne section conduite station du Brignon
- 23/07 : réparation conduite PVC 50mm rue du Pré Morand, Magny-Cours
- Le 11/08 : réparation collier prise en charge sur PVC DN 90mm Limoux, St Parize le Châtel,
- Le 15/09 : réparation collier prise en charge sur Fonte DN 80mm les Pitiaux, Magny-Cours,
- Le 14/11 : réparation Fonte DN 60mm rue du Lavoir, St Parize le Châtel,
- Le 09/12 : réparation Fonte DN 40mm route d'Azy le Vif, St Parize le Châtel,

Fuite du 23/04 : pose d'une coquille de réparation

Travaux d'investissement engagés au cours de l'exercice :

Objet des travaux	Montants	Subventions	Contributions communes	Autofinancement
Remplacement conduite du Brignon	45 000.00€	10 000.00€	0€	35 000.00€
Branchements d'eau	16 000.00€	0.00€	0€	16 000.00€
Remplacement de la conduite rue de la Chapelaine	40 000.00€	12 000.00€	11 000.00€	17 000.00€
Remplacement pompe reprise P2 station de la Meauce	7 500.00€	0€	0€	7 500.00€
Télégestion des compteurs généraux	45 000.00€	22 500.00€	0€	22 500.00€
Rénovation station de Meauce	25 000.00€	0€	0€	25 000.00€
Remplacement compteur de réseau Saincaize-Sallay	1 300.00€	0€	0.00€	1 300.00€
Remplacement du clapet anti retour du réservoir de Thé	500.00€	0€	0.00€	500.00€
Modification de l'antenne Carnal	3 600.00€	0€	0.00€	3 600.00€
Extension du réseau venelle des Gravières à Magny-Cours	0.00€	0.00€	100%	0.00€
Extension du réseau sur le Technopole	0.00€	100% par le Département	0.00€	0.00€
Remplacement compteur production station de Meauce	800.00€	0€	0.00€	800.00€
Rénovation de la station des Yoles	10 000.00€	0.00€	0.00€	10 000.00€
Changement pompe doseuse chloration des Pommais	1 200.00€	0€	0€	1 200.00€
Remplacement des analyseurs de chlore	5 500.00€	0€	0€	5 500.00€

Rappel : le Syndicat a engagé pour 126 000.00€ HT de travaux d'investissement, il a assuré seul la maîtrise d'œuvre de ces travaux, réalisant une économie d'environ 10 000.00€ d'honoraires.

4.2 / Branchements en plomb

Branchements	2014	2013
Nombre de branchements plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements plomb restants	0	0
% de branchements plomb restants / nombre total de branchements	//	//

4.3 / Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2014
Encours de la dette au 31 décembre	0.00€
Remboursement au cours de l'exercice	11 057.36€
• dont en intérêts	506.44 €
• dont en capital	10 550.92€